

PROGRAMME DE LA FORMATION (T1ARM)

1 jour | 7h00 | Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Personnels devant soit intervenir, soit contrôler la conformité de l'arrimage de charges diverses
- Aucun prérequis

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

À partir de la connaissance des réglementations, des normes et des règles techniques :

- Réaliser des opérations de chargement, de calage et d'arrimage conformes et adaptées à l'activité

APTITUDES ET COMPÉTENCES

À l'issue de la formation, le stagiaire saura réaliser des opérations de calage et d'arrimage conformes et adaptées à son activité, évaluer la conformité d'un arrimage et éventuellement le corriger.

PÉDAGOGIE

Pédagogie active, participative et orientée pratique, combinant apports théoriques ciblés (réglementation et notions de physique) et démonstrations d'arrimage. La formation s'appuie sur l'analyse de cas concrets issus du terrain, des mises en situation et un travail en sous-groupes favorisant les échanges et la correction collective. La répartition pédagogique : théorie 40 % / exercices pratiques 60 %.
Un Livret de stage arrimage est remis ainsi qu'une réglette de calcul d'arrimage.

FIN DE FORMATION

Remise d'un certificat de réalisation de formation.

DÉLAIS D'ACCÈS

Aucun délai particulier n'est exigé. Le stagiaire peut s'inscrire sur la session et le lieu qui répond le mieux à ses contraintes.

ÉVALUATION DES ACQUIS

Mise en situation réelle.
Correction des exercices pratiques et des QCM de calculs d'arrimage.

ENCADREMENT

Formateur disposant d'une longue expérience dans la formation de conducteur routier.

ACCESSIBILITÉ

La formation fait appel au maniement de sangles, chaines,... qui peuvent présenter une difficulté pour certaines personnes handicapées. APTH-BVT peut s'adapter aux différentes situations. Sécurisez votre parcours de formation en contactant notre référent handicap à l'adresse suivante : info.handicap@apave.com

PROGRAMME	
1 JOUR – (7h)	
ACCUEIL	Tour de table, présentation du programme.
BASES THÉORIQUES EN SALLE	1) La réglementation/rappel : - La directive européenne concernant l'arrimage des charges sur les véhicules routiers OMI/OIT/CCE-ONU. - Le code de la route. - Le chapitre 7 de l'ADR - La norme 12195. - Le contrat type, le code de la route, arrêté du 4 mai 2006 relatif au transport exceptionnel. - Les arrêts de charges avant, arrière et latéraux (norme EN 12642), les dispositifs d'arrimage (norme 12195), la recommandation R306. 2) Principes et méthodes de base pour l'arrimage de Charges/approche technique : - Les lois de la physique - Les forces en présence latérales et longitudinales, le frottement, la répartition des charges - Les dix règles de base essentielles - Respect de la marchandise et du nombre de sangles adapté, vérification de l'arrimage, et de la tension à exercer - Les matériels de calage et d'arrimage : Les sangles, les chaines, les cornières, les tapis, filets, autres - Les charges à arrimer : - Le calcul des moyens d'arrimage à utiliser en fonction de la forme, du volume, du poids de la charge et des surfaces en contact. Prise en compte de l'environnement.
EXERCICES PRATIQUES EN SITUATION (DIFFÉRENTES CHARGES A ARRIMER ET CALER DANS CONTENEUR ET SUR SEMI-REMORQUE)	- Mise en application. Examen de cas réels, respect des bonnes pratiques à appliquer à tour de rôle : analyse et formation, application des principes étudiés le matin : - Sécurisation des opérations, examen de cas concrets, détermination de cas de référence, particularités du client (éventuelles), détection des points à risques et recherche des améliorations. - Port des EPI obligatoire : casque, lunettes, gants et chaussures de sécurité.
ÉVALUATION	Évaluation des acquis. Questions, exercices et mises en situation.
ÉVALUATION DE SATISFACTION	Questions. Évaluation du stage.
FIN DE LA FORMATION	